

LUMIÈRES LANDAISES

Le bulletin du Cercle Frédéric Bastiat
(www.bastiat.net)

N°82. 1^{er} trimestre 2012

Directeur de la publication :
Patrick de Casanove

Rédaction : Cercle Frédéric Bastiat
146 Rue des Hauts du Lac
40440 Ondres

Tél. 05 59 45 36 47

E-mail : cercle.bastiat@gmail.com
(modalités d'inscription au cercle au
bas de la dernière page)

ISSN : 1169-3894

Les yeux des Gascons, ont, à ce qu'on assure, comme ceux des chats, la propriété de voir pendant la nuit. (Alexandre Dumas. *Les trois mousquetaires*)

Editorial

L'État et son rôle sont très présents dans la réflexion des libéraux. Ceux-ci se partagent en plusieurs familles. Frédéric Bastiat appartient à la famille « classique », qui pense qu'un État est nécessaire, mais que son action doit être strictement bornée. Or, spontanément, l'État s'étend sans fin.

« L'État (...) est composé de ministres, de fonctionnaires, d'hommes enfin, qui, comme tous les hommes, portent au cœur le désir et saisissent toujours avec empressement l'occasion de voir grandir leurs richesses et leur influence. L'État comprend donc bien vite le parti qu'il peut tirer du rôle que le public lui confie. Il sera l'arbitre, le maître de toutes les destinées : il prendra beaucoup, donc il lui restera beaucoup à lui-même; il multipliera le nombre de ses agents, il élargira le cercle de ses attributions; il finira par acquérir des proportions écrasantes. » Frédéric Bastiat « L'État ».

Pour Bastiat l'État doit être contenu dans ses fonctions régaliennes : la Justice et la Sécurité. Il conçoit l'existence d'un filet de sécurité pour les plus démunis. Cette place réduite de l'État est première, strictement limitée par un respect absolu des Droits naturels de l'individu : Propriété, Liberté, Vie.

Du rôle de l'État découle le rôle, la place, des fonctionnaires. Cela a des conséquences très importantes sur un pays, son dynamisme, sa prospérité économique, sa capacité d'innovation et d'adaptation.

Depuis des années l'iFRAP, (Institut Français de Recherche sur les Administrations Publiques), se penche sur le sujet. Il soulève des problèmes majeurs inhérents à la fonction publique, en particulier « à la française », vaste et très puissante. Il formule également des propositions pratiques, applicables sans changement majeur au système politique actuel, pour améliorer la situation de la France. Vous trouverez un exemple dans l'article que nous reproduisons, pour sauver le fameux « triple A ».

Agnès Verdier-Molinié, directrice de l'iFRAP, est venue au Cercle pour traiter le sujet de la fonction publique avec clarté et conviction.

Patrick de Casanove
Président du Cercle Frédéric Bastiat

La fonction publique

**Conférence d'Agnès Verdier-Molinié,
Directeur de la Fondation iFRAP, (www.ifrap.org)
le 26 novembre 2011**

Nous sommes à un moment important de notre vie économique nationale et il fait partie de la vocation de l'iFRAP d'éclairer nos compatriotes sur la réalité des problèmes que nous devons affronter, et en particulier la crise de la dette.

L'iFRAP (Institut Français de Recherche sur les Administrations Publiques) a été fondé en 1985 par Bernard Zimmern qui avait vu l'intérêt des Think-Tanks (groupes de réflexion privés) aux USA, comme éléments de réflexion et d'information sur les politiques publiques dans une société démocratique.

L'Institut a été assez mal reçu. Pourquoi créer une entité qui réfléchit au fonctionnement de l'administration puisque, dit-on, les meilleurs cerveaux s'y trouvent et y travaillent en permanence ? Mais à la fin des années 1990, les problèmes qui se posent font qu'on commence à admettre l'intérêt de cette institution indépendante car ne recevant aucun argent public. En 2009, sans aucun appui politique, l'iFRAP obtient du Conseil d'Etat le statut de Fondation d'Utilité Publique, reconnaissance du travail accompli et de sa capacité à réunir 1 million d'euros grâce aux dons et aux abonnements à son mensuel Société Civile, condition réglementaire pour accéder à ce statut.

Les politiques, les journalistes, sentent maintenant la nécessité de changement dans la politique de l'Etat. L'iFRAP soulève les problèmes, propose des solutions, après un travail de fond. Il est sollicité par tous les acteurs du monde politico-médiatique pour donner ses constatations et ses suggestions.

L'équipe de l'iFRAP a fait en 2011 cent quatre vingt passages médiatiques, parfois mouvementés comme dans un débat sur le livre " Les fonctionnaires contre l'Etat" dans la radio d'Etat "le Mouv". Mais si l'on veut se faire entendre, il faut accepter la contradiction, même burlesque (« elles sont comment tes chaussures ? »). Il faut y aller !!

L'iFRAP a été sollicité par "le Figaro", pour commenter dans une édition spéciale, son évaluation du programme présidentiel socialiste qui engendre 50 milliards de déficit supplémentaire sur le quinquennat. A quand le programme UMP ?

Il est aussi sollicité par les parlementaires pour travailler sur les propositions de lois. Bernard Zimmern a fait un travail de fond auprès du Parlement, en dialogue avec des leaders comme Jean-Michel Fourgous, Nicolas Forissier, Louis Giscard d'Estaing.

Il a fallu les convaincre que le Parlement doit contrôler l'efficacité des services publics, que les rapporteurs spéciaux de la Commission des Finances qui étudient chaque année le budget, sur pièces et sur place, doivent être relayés par des auditeurs extérieurs. Il est indispensable que

le Parlement ait également à son service un organe d'audit, comme dans beaucoup de pays. Cette idée a été très mal perçue par les fonctionnaires, par le Conseil d'Etat et la Cour des Comptes. Les parlementaires eux-mêmes expliquaient que depuis des décennies ils votaient des budgets en déficit, persuadés que l'Etat ne pouvait faire faillite, le pays pouvant supporter cette situation.

Les organes de contrôle parlementaires (M. Migaud) ou de la Cour des Comptes (M. Seguin) faisaient d'excellents rapports, mais sans jamais proposer de solutions.

La Cour Régionale des Comptes avait relevé que dans les Hôpitaux Publics de l'Île de France, le taux d'absentéisme arrivait à 22 jours d'absence par personne et par an, ce qui donnait, en conséquence, l'impression d'un manque de moyens. Mais la Cour ne faisait aucune suggestion pour améliorer la situation.

L'action de l'IFRAP auprès des parlementaires s'est traduit en 2008 à la suite de l'Article 24 de la Constitution (l'Assemblée évalue les politiques publiques) par un nouvel article 51-2 sur les commissions d'enquête : « pour l'exercice des missions de contrôle et d'évaluation définies au premier alinéa de l'article 24, des commissions d'enquête peuvent maintenant être créées au sein de chaque assemblée pour recueillir, dans les conditions prévues par la loi, des éléments d'information. »

Cette nouveauté a été combattue par la Cour des Comptes qui y voyait un empiètement sur ses missions.

L'IFRAP a mis en avant les modèles anglo-saxons, scandinaves, australiens. On lui opposait la LOLF qui n'est en fait qu'une mise en forme budgétaire, destiné théoriquement à une meilleure lecture des performances des administrations, mais en fait peu lisible.

Partout et toujours ce sentiment de résistance au changement, qui rappelle l'analyse de Jacques Marseille dans "La guerre des deux France" : celle du privé et celle du public. C'est le lobby le plus puissant de France, le lobby de la Fonction Publique, qui bloque toute avancée, d'où la nécessité de ce livre.

Un des scandales les plus évidents est le différentiel entre les retraites public-privé. Réponse d'un chef de Cabinet : « on entre dans le Public pour un package. Il n'y a pas de raison de le changer. »

Bien entendu, les fonctionnaires pensent d'abord à leur intérêt personnel, plutôt qu'à l'intérêt général, ce qui se comprend. Cela se traduit essentiellement par l'emploi à vie, l'avancement à l'ancienneté, l'égalité des rémunérations quelles que soient les performances, le système de protection sociale, et les aides en tout genre aux organisations syndicales.

Tout ceci provient d'un accord gaullo-communiste de 1945, définissant le statut des fonctionnaires, auquel se sont rattachés en 1983-84 les

Hôpitaux et les collectivités locales, ce qui n'a été fait par aucun autre pays d'Europe Occidentale.

L'IFRAP a étudié ce coût des syndicats de fonctionnaires avec deux députés, Richard Mallié et Nicolas Péruchot. En additionnant les délégations syndicales, les mises à disposition de personnel, les mises à disposition de locaux, on arrive à plus de 1 milliard par an.

Il y a eu des progrès sur certains points, comme le service minimum, mais pas question, pour le moment, d'embaucher des fonctionnaires avec un contrat de type privé. Et pourtant le contrat service public d'un nouvel embauché durera, entre activité et retraite, plus d'un demi-siècle. Les jeunes générations du privé continueront à payer cette lourde servitude.

Le plus triste est que les Français se déclarent peu satisfaits (35%) de leurs services publics surprotégés, alors que les Scandinaves, qui utilisent des agences de droit privé pour assurer les services publics, sont satisfaits à 75%.

L'Education Nationale est un bon exemple : il y a très peu de chiffres publiés, mais l'IFRAP a pu, avec l'aide de fonctionnaires décidés à faire avancer les choses, évaluer, sur le plan national, le surcoût d'un élève du public par rapport à un élève du privé à une somme comprise suivant les cas entre 2000 et 2700 euros. Ces chiffres publiés n'ont jamais été contestés.

Ces fonctionnaires qui sont intéressés par la démarche sont peut-être 20-30%, face à des indifférents ou des franchement hostiles. Ce sont eux qui seront le moteur de la réforme qui est inévitable. Ainsi, beaucoup d'enseignants se verraient bien travailler 2 à 3 heures de plus, contre rémunération, bien entendu, libérant alors 40 000 postes.

Le manque de réaction au livre "Les fonctionnaires contre l'Etat", qui a été cité abondamment pourtant, montre que le système est à bout de souffle. En conséquence, les médias et les politiques sont aussi intéressés car il leur faut de nouveaux modèles.

Mais il existe des freins culturels : alors qu'il est évident pour tous que le chômage ne sera réduit qu'à travers les entreprises, et non par des emplois publics, qu'il faut donc améliorer l'environnement de l'entreprise, les Français semblent n'aimer ni le capitalisme financier, ce qui se conçoit, ni le capitalisme d'entreprise, même familiale, contrairement aux allemands qui l'ont favorisé avec succès. Ainsi il n'y a que 10% de transmission d'entreprises familiales en France contre 55% en Allemagne. Il nous reste le capitalisme d'Etat, à la soviétique, gage théorique d'égalité absolue. Cette attitude est due essentiellement à l'enseignement de l'histoire économique par l'Education Nationale. Il nous faut mieux informer les Français sur les réalités de nos sociétés et les enjeux de pouvoirs.

Conséquence curieuse du statut de la Fonction Publique : la place des fonctionnaires dans les

grands groupes capitalistes, et parmi les élus politiques. Par exemple, 60% des Présidents de région sont fonctionnaires, 40% des patrons du CAC 40 le sont aussi.

Visiblement, la possibilité de revenir dans son corps d'origine permet d'affronter avec plus de sérénité le monde des affaires et de la politique ! On parle beaucoup de l'équilibre homme-femme dans les listes électorales des partis ; vu la situation, un équilibre privé-public ne serait-il pas préférable ?

Artisans, commerçants, professions libérales, salariés du privé, sont de plus en plus absents des diverses assemblées, et ne représentent plus leurs territoires, régions, départements, cantons, mairies, avec une conséquence : pas de frein aux dépenses et embauches dans l'administration territoriale.

En conséquence, et paradoxalement, l'Etat est devenu relativement meilleur gestionnaire que les collectivités locales qui, apparemment, n'ont pas le personnel compétent pour gérer les nouvelles responsabilités qui leur ont été données par les lois de décentralisation : voir le chaos financier de beaucoup d'entre elles actuellement ou bien les arbitrages discutables sur les services délégués à des entreprises ou à des régions.

Evidemment, les collectivités en cas de grandes difficultés se retournent vers l'Etat, qui leur procure la plus grande part de leur financement à travers la dotation annuelle qui coûte entre 50 à 60 milliards d'euros par an.

A l'inverse le budget de la Justice est insuffisant, non par le nombre de juges, mais par le manque de moyens, en bâtiments, prisons, informatique, en assistance judiciaire et en greffiers. Et pourtant ce budget mince, inférieur à celui de nos partenaires européens, a bénéficié d'une forte augmentation ces dernières années.

Evidemment la lecture des budgets n'est pas facile. Ainsi, l'IFRAP a pu comparer globalement les budgets du public et du privé dans l'Education Nationale. Par contre, il est pratiquement impossible de connaître le budget d'un collège, ne serait-ce que parce que c'est l'administration centrale qui paie les professeurs, et que les collectivités locales interviennent dans le financement.

D'une manière générale, l'opacité est la règle : ainsi l'INSEE ne donne qu'exceptionnellement ses données brutes avant traitement.

Et pourtant la nécessité de la transparence est bien perçue. Manuel Valls déclare que c'est un désir des Français. D'ailleurs quand un homme politique affirme quelque chose, il y a aussitôt des milliers d'internautes qui vont piocher les sources disponibles pour le vérifier.

L'existence d'une concurrence public-privé, même entravée, permet des comparaisons, comme dans le cas des hôpitaux et de l'école. Pour en revenir aux problèmes de dette actuels,

l'iFRAP a fait des propositions pour éviter de perdre la note AAA :

- Déléguer la gestion de services publics
- Faire des économies poste par poste, en ne négligeant pas les petits montants car il faut créer une autre ambiance qui respectera l'argent public.
- Faire un plan de cession de l'immobilier de l'Etat
- Faire un plan de cession chez les collectivités locales dont on ne connaît pas exactement le nombre de mètres carrés possédés et utilisés.
- Céder intelligemment les participations de l'Etat dans les entreprises publiques, c'est-à-dire, si elles sont réellement stratégiques, en gardant les parts nécessaires pour peser sur les choix

Reste que les prélèvements ont atteint les 45% du PIB, record absolu, et qu'il faut réagir. Pour le moment on a surtout augmenté la fiscalité. Il faut maintenant diminuer les charges pour arriver, comme nos voisins, à un effort basé sur 1/3 impôts, 2/3 économies.

Les prévisions d'économies doivent être précises. M Fillon a décidé une baisse de 1,7 milliards des charges en 2012, et de 28 milliards en 5 ans, dont 7 sont identifiés, mais 21 à préciser, ce qui est dommage. L'iFRAP a fait des propositions chiffrées à ce sujet.

La cause de cette prudence ministérielle est que le cœur du problème est la masse salariale, de 285 milliards (salaires et retraites de la Fonction Publique, d'après la Cour des Comptes). Nous ne prenons pas le chemin d'un resserrement car, seule dans toute l'Europe, la France a augmenté de 1 point les salaires de la Fonction Publique en 2010. En outre, on n'a pas gelé l'augmentation à l'ancienneté qui constitue les 2/3 des hausses de salaires.

Il faut impérativement geler les salaires publics, mais également baisser celui des hauts fonctionnaires et des ministres, ce qui ne constituera qu'une faible économie, mais qui créera un changement de mentalité et une solidarité du haut en bas de l'échelle. Cela permettra aussi de connaître enfin le salaire de la haute fonction publique, secret farouchement gardé jusqu'ici, et sur lequel bien des ministres se sont cassé les dents.

Pire : en 2008, le gouvernement a fait adopter le GIFA (abandonné par un gouvernement socialiste dans les années 1990), qui garantit ces salaires vis-à-vis de l'inflation. Il faut le suspendre et le remplacer par une indexation sur la croissance, compte tenu de la crise qui arrive et qui va frapper l'activité privée qui supporte tout cet édifice. Le Premier Ministre a d'ailleurs fait adopter cette règle de calcul en ce qui concerne l'aide au logement et la Sécurité Sociale.

Il faut arrêter de redistribuer au personnel restant en place les gains liés au non-remplace-



Agnès Verdier-Molinié

ment de postes de fonctionnaires, à raison de 70% des économies.

Il faut corriger les injustices criantes public-privé, comme les jours de carence non payés en cas d'arrêt maladie dans le privé dont on a parlé récemment. Pas de carence pour le fonctionnaire qui continue à être payé dès le 1er jour, à son salaire habituel, d'autant plus que la SS est court-circuitée. En effet, c'est le service paie du Ministère qui est l'interlocuteur et qui règle. C'est pourtant ce 1er jour qui est important ; c'est le jour des petits bobos que l'on écoute d'autant plus qu'il n'y a pas de conséquences financières. Agnès Verdier-Molinié a eu une discussion avec M J-Marie Le Guen sur cette question importante, puisqu'elle concerne les 22 jours/an d'absentéisme qui existent aux Hôpitaux de Paris. Ses activités à la MGEN et sa Présidence des HP font de M. Le Guen le spécialiste des problèmes de gestion de la santé au PS.

Il a prétendu que dans le privé les 3 jours étaient couverts par l'entreprise dans 80% des cas. Après une rapide étude à l'iFRAP, sur la base d'une cinquantaine de conventions collectives, la couverture à 100% n'existait que pour 48% des salariés, avec un grand nombre de nuances que nous ont signalé des salariés eux-mêmes. M. Le Guen avait même considéré que l'enjeu, calculé par nous, de 6 milliards € était en fait le total des arrêts maladie, alors que ces jours de franchise ne sont pas comptés par la Caisse maladie.

De même, personne ne connaît le coût de la CMU de base, personne ne connaît le nombre du personnel des diverses ambassades, le coût des DOM-TOM, etc...

Par ailleurs, pour que la baisse de notre compétitivité, source de chômage, ne continue pas, il faut suggérer au Parlement des pistes pour rendre l'environnement des entreprises privées, seules sources d'emplois, plus favorables. L'iFRAP mène actuellement une étude globale France-Allemagne sur ce sujet. Ce qui est évident, c'est que lorsque les allemands étudient un impôt, un financement, ils se demandent d'abord s'il sera favorable au développement des entreprises.

En France on envisage plutôt la ressource pour l'Etat, la redistribution possible, quelle qu'en soit l'impact sur l'entrepreneur, considéré à priori comme suspect.

L'iFRAP fait la promotion de dispositifs aidant les start-up, car si on finance l'immobilier, le marché de l'art, les syndicats, les collectivités, la Sécurité sociale, l'Etat, on ignore, malgré des tentatives à caractère dirigiste, le secteur entrepreneurial.

L'iFRAP a finalement réussi à faire que l'ISF soit en partie investi dans les entreprises, mais alors qu'il fallait la réserver aux start-up, le Parlement et l'administration l'a plutôt dirigé vers les PME à travers les banques, ce qui cause une grosse perte en ligne. Mais un pas a été fait.

Dans la chasse aux économies, on voit des

contresens apparaît comme le projet de loi sur l'arrêt de la défalcation fiscale d'une partie des dons sur l'IRPP et l'ISF, qui coûte 1,5 milliards à l'Etat, alors que les subventions aux associations dont la présentation budgétaire (le "jaune") est visiblement incomplet, coûte plus de 30 milliards. Le projet a été retiré.

Il faut regrouper les aides sociales en espèces (RSA, aide au logement...), et mettre un plafond par foyer.

Une baisse des indemnités parlementaires a été proposée, refusée, mais l'idée fait son chemin. Ce serait un signal fort aux Français.

Il faut multiplier les expériences de délégation de gestion : ainsi, alors que de nombreux chefs d'établissement scolaire souhaitent abandonner la direction de collèges ou lycées difficiles, pourquoi ne pas les confier à des directeurs choisis hors de l'Education Nationale, avec un cahier de charges précis ?

On peut constater que la dynamique vers une meilleure gestion existe, car elle est même re-

connue par des Think-Tanks socialistes comme Terra Nova.

Il faut proclamer haut et fort que ce n'est pas la baisse des dépenses publiques qui freine la croissance mais :

1°/ la hausse des prélèvements qui détourne l'argent hors de l'économie productive.

2°/ l'indifférence, voir l'hostilité de l'administration vis-à-vis de l'entreprise

Sur ces sujets il y a un frémissement. Même "Le Monde" le ressent, puisqu'il interroge L'IFRAP!!

Les Français ont compris l'enjeu et ces idées font rapidement leur chemin actuellement. Les vieilles recettes politiques et leurs promesses ne sont plus acceptées.

Toute l'équipe de l'IFRAP et particulièrement Agnès Verdier-Molinié en sont convaincus. Depuis 10 ans, elle a vu évoluer les médias et les politiques vers une prise en compte des études faites par l'Institut, c'est-à-dire une prise en compte du monde réel qu'il nous faut affronter.

Note du Cercle Frédéric Bastiat :

On remarquera les entraves à la mise en place d'un contrôle efficace par ces 2 corrections au projet initial, remarques faites par le Conseil Constitutionnel :

1/ le texte qui soumettait aux commissions parlementaires des Finances le programme des contrôles de la Cour des comptes, est considérée comme étant de nature à porter atteinte à l'indépendance de cette dernière.

2/ Il a notamment été considéré que le non-respect des délais prévus pour la mise à disposition du Parlement des nouveaux documents d'information ne faisait pas obstacle à la mise en discussion du projet de loi de finances !!

Le plan pour sauver le AAA de la France

Une grande partie du débat qui suivit la conférence, fut consacré à la situation financière de la France.

La France a depuis perdu son triple A. Voici ce qu'écrivait l'IFRAP dans son bulletin, cela reste d'actualité :

Société civile n°117 - Le 19 octobre 2011 par Bertrand Nouel et Philippe François et Samuel-Frédéric Servièrre et Agnès Verdier-Molinié

www.ifrap.org/

Finances publiques

En France, rigueur rime pour l'instant avec augmentation d'impôts et pas avec baisse des dépenses publiques. Or, l'institut COE-Rexecode rappelait récemment que « pour limiter l'impact à court terme sur la croissance et renforcer la croissance potentielle, les économies de dépenses sont préférables à l'augmentation des prélèvements obligatoires ».

Quant à la règle d'or, c'est un principe qui n'exemptera personne de faire les choix économiques à court et à long terme qui seuls rendront possible le retour à l'équilibre de nos finances publiques. Avec la crise de la dette, il y a urgence à faire baisser notre endettement qui flirte avec les 87 % du PIB. La croissance prévue pour 2012 oscille entre 1,75 et 1,2 %. Il va indéniablement falloir aller plus loin en 2012 que le projet de loi de finances annoncé. Le nouveau budget de l'État permettra seulement 1 milliard d'économies sur les dépenses contre 10 milliards de nouvelles recettes fiscales (augmentation des taxes sur les tabacs et alcools, taxe de 3 % sur les revenus de plus de 500 000 euros par part, augmentation de 1,2 % des prélèvements sociaux sur les revenus du capital, coup de rabet supplémentaire de 10 % sur les niches fiscales, augmentation des charges sociales sur les heures supplémentaires, etc.). Au final, le PLF 2012 nous promet un budget – y compris la charge de la dette et les pensions des agents publics – de 362,5 milliards d'euros alors que le budget était en 2011 de 357 milliards. Allez chercher l'erreur.

Même si, pour la première fois, les charges de personnels de l'État sont en baisse (de 100 millions d'euros sur 81 milliards), il est clair que nous

dépenserons l'an prochain 5,3 milliards d'euros de plus qu'en 2011 dont 3,4 milliards viennent de l'augmentation de la charge de la dette (cela pourrait être encore plus élevé l'an prochain si notre AAA se dégradait) et 1,9 milliard de l'augmentation des pensions des fonctionnaires inactifs. Le Gouvernement attend par ailleurs des parlementaires de la Commission des finances de l'Assemblée (rapporteurs spéciaux) des propositions pour couper un milliard d'euros dans les dépenses. Ce dossier devrait leur être une source d'inspiration.

Car ce n'est malheureusement pas le gel des dépenses de l'État et des dotations aux collectivités annoncé qui résoudra l'équation. Sur le long terme, il faudra aller beaucoup plus loin en s'inspirant de l'exemple britannique pour plafonner les aides sociales, de l'exemple allemand pour réduire le nombre d'agents publics, de l'exemple italien pour fusionner les communes et réduire le nombre d'élus, de l'exemple britannique encore pour baisser les salaires des hauts fonctionnaires. En clair : un vrai plan de rigueur.

Tout le monde est d'accord sur le constat mais personne ne va plus loin. Où couper, que faire ? Ces questions semblent sans réponse. Ce dossier vise à montrer que, sur le court terme, on peut mettre au point un vrai plan d'économies pour garder notre AAA sans pour autant casser la croissance. Cela demande de jouer en partie sur les dépenses sociales (prestations sociales, assurance-maladie, retraites), les dépenses des collectivités locales, celles de l'État, mais aussi de vendre des participations de l'État dans les entreprises. En faisant cela sur les trois volets (État, collectivités et Sécurité sociale), on peut aisément économiser 8,8 milliards d'euros par an sur les dépenses et obtenir 1,8 milliard de recettes fiscales nouvelles. Et la France peut aussi réaliser 20 milliards d'euros deux ans de suite grâce à la cession de ses participations. C'est ce que nous détaillons dans ce dossier. Voilà pour le court terme. Pour le long terme, il faut, pour que notre pays renoue avec la croissance, relancer la création d'entreprises et d'emplois, remettre l'entreprise au cœur de notre système et consolider le contrôle de l'efficacité de nos dépenses publiques par la Cour des comptes et le Parlement, pour qu'enfin nos parlementaires puissent faire de vraies propositions d'économies.

Bastiat vu d'Italie.

Ce texte nous a été envoyé par M. Luciano Priori Friggi, auteur du livre « Recommencer à partir de Bastiat » (« Ricominciare da Bastiat ») Économiste, Directeur du journal BorsaPlus. La traduction a été faite par un de nos membres, M. Weiss.

Francesco Ferrara, grand admirateur de Bastiat est le principal économiste italien du milieu du dix-neuvième siècle. Évidemment quand on dit italien avec référence à cette période, il est juste de rappeler qu'il s'agit d'une chose bien différente que de dire, par exemple : français. L'Italie était divisée en deux parties par l'État de l'Église, qui se trouvait au centre de l'Italie. Pendant qu'au sud il y avait les Borboni, au Nord la situation était plus compliquée, avec l'État piémontais, (sous le règne Sarde), en prise croissante avec des mouvements unitaires éparpillés et persécutés un peu partout. Il y avait les Autrichiens dans la Lombardie-Vénétie, quelque autre petit État au Centre-nord. Finalement, aux frontières avec l'État de l'Église, le Grand-duché de la Toscane, de fait lui aussi une enclave autrichienne.

Ferrara, plus jeune que Bastiat d'une dizaine d'années, est un des personnages des plus en vue du Risorgimento italien. De Palerme, (catholique, il étudia chez les pères Jésuites et Philippins, qui avaient l'exclusivité de l'enseignement (grâce au concordat du Royaume des Deux Siciles avec l'Église), puis il fréquenta l'université, en entreprenant un cours de maîtrise en médecine, qu'il abandonna pour se consacrer aux études économiques et sociales), en 1847 il écrivit la « Lettre de Malte », pamphlet de protestation contre le gouvernement napolitain des Bourbon. En janvier 1848 il est arrêté, ensemble avec d'autres libéraux, puis il est libéré par le peuple de Palerme insurgé en février de la même année. C'est la révolution de 1848 qui bouleversera l'Europe entière, marquant aussi une étape fondamentale dans l'évolution de la pensée et dans la vie de Bastiat.

Sur le flot des mouvements naît à Palerme un Parlement dont Ferrara fait partie. Convaincu de la justesse de l'exemple américain, il propose « d'imiter les républicains des États-Unis » je crois qu'il dit qu'ils sont « quelque chose de mieux que l'Espagne et le Mexique à ce que la commission voulait leur assurer. » L'admiration pour les États-Unis occupe un rôle central dans la pensée de Francesco Ferrara, à l'égal de Bastiat. À Palerme s'étaient formée une Chambre des Communes et une Chambre des Égaux sur l'exemple anglais. L'activité constituante du Parlement sicilien montra un mûrissement considérable dans la culture politique des Siciliens dans le sens d'une solution démocratique bourgeoise, où il y avait, dans la suite des meilleures traditions démocratiques de l'Occident, le respect de la souveraineté populaire, et une attention spéciale aux droits des citoyens. Mais une fois la Révolution en Sicile étouffée, Ferrara émigra à Turin où il collabora au «Risorgimento» de Cavour. Dans la capitale piémontaise, à la différence du reste de l'Italie, la Constitution, fruit de la révolution de 1848, resta en vigueur et, avec la liberté, arriva la réouverture de la chaire d'économie, fermé précédemment dans l'esprit de la Restauration. Ferrara s'occupa même de la publication des livres importants de la pensée économique occidentale pour l'éditeur Pomba. Quand à la veille de Noël de 1850 Bastiat meurt à Rome, Ferrara, à l'université de Turin, fait une nécrologie de grand impact.

Voilà un passage de mon livre, «Recommencer à partir de Bastiat» (Ricominciare da Bastiat) : *«Pour notre petit-grand homme, venu des Landes qui a bouleversé le train-train tumultueux de la capitale française, l'enterrement solennel fut organisé à Saint-Louis-des-Français à Rome, où il repose toujours. L'ambassadeur français et toute l'ambassade étaient présents. Nombreux étaient aussi les Romains et transalpins présents à ce moment-là dans la capitale papale. Présents également le général Gêmeau et les membres de l'Académie des beaux arts. Les journaux français en firent les éloges. Plus tard Mugron lui dédia un monument, et Sorèze ne fit pas moins, en lui dédiant un buste. En janvier, à la reprise des cours à l'université de Turin, l'économiste Francesco Ferrara, curateur de ses oeuvres dans la traduction italienne, se sentit en obligation d'en faire un éloge public. À la fin tous semblèrent, et peut-être ils l'étaient vraiment, visiblement émus »*

Bastiat était un économiste très aimé dans le milieu Turinois libéral et académique. Quand les « Harmonies Économiques » sortirent en France, dans la capitale sabaudioise se déclencha une course à l'acquisition, - l'édition était celle en français -. Il s'y vendit beaucoup plus d'exemplaires, comme relèvera, avec un certain découragement Bastiat lui-même, que dans l'ensemble des différentes grandes villes françaises. Après ce sera à Ferrara à s'occuper de l'édition italienne de cette œuvre, qui sortira en 1850, avec son introduction. L'influence de Bastiat sur la pensée économique italienne de ce temps fut énorme. En ce moment je suis en train d'écrire un nouveau livre, qui parle de l'histoire italienne de cette période. Il m'arrive continuellement de lire des textes de cette époque, même de non-économistes, et jusqu'à un livre de mémoires d'un militaire, où j'y retrouve des morceaux entiers des œuvres de Bastiat, mot à mot, prises dans leur structure et dans leurs argumentations. Et on comprend aussi pourquoi : l'économie était en train de devenir la grande mode et avait encore la caution de la science. Naturellement, personne n'osait mettre en doute, surtout à Turin, lié à la France, un auteur comme Bastiat.

Cependant on ne devrait pas nécessairement partager toute la pensée du Français. Le même Ferrara n'épargnera pas ses critiques à Bastiat, en particulier sur quelques aspects de sa théorie économique. Il était en bonne compagnie à vrai dire, parce que quelque chose du même genre arriva en France aussi, y compris parmi les amis du Journal des Économistes. Du reste, on ne peut pas dire que dans les cercles libéraux de Turin, il prévalût une orientation en économie liée au seul Bastiat. Aujourd'hui nous sommes habitués à raisonner par écoles, la keynésienne, la classique, etc. A cette époque c'était la pensée libérale seule, de Smith, à Ricardo, à Sais, à Bastiat, en passant par l'américain Carey qui constituait un intérêt et un sujet de discussions acharnées. Au centre d'elles, en particulier, le grand débat autour de l'échange libre. L'écho de cette grande nouveauté était arrivé aussi en Italie grâce au mérite de l'infatigable Cobden, meilleur représentant du mouvement (né en Angleterre), qui avait parcouru la péninsule en recueillant partout un succès retentissant. Il sembla, à un moment donné, qu'abattre toutes les barrières douanières puisse être l'unique solution aux problèmes du monde de cette époque, et pour tous, la perspective d'une paix durable. Un grand rêve sur lequel Bastiat, comme Victor Hugo, avaient beaucoup d'espoir, comme en témoigne l'initiative du Congrès de la paix.

L'intérêt en Italie pour Bastiat ne finit pas avec sa mort. Ou mieux, si possible, il s'accrut vraiment dès sa fin prématurée. Mais l'Église catholique sans ménager ses efforts ou ses dépenses, depuis la moitié des années cinquante, a déclenché une attaque frontale contre les théories du Français, par l'intermédiaire des jésuites : discréditer la pensée libérale dans sa complexité, dans chaque secteur, y compris en économique, pour la remplacer par une vision alternative, avec au centre le point de vue de l'Église. C'était la naissance officielle de l'économie Catholique. Et celle-ci ne pouvait émerger qu'avec la démonstration de l'inconsistance théorique de la pensée libérale dont Bastiat était le champion. Depuis celle-ci est la position dominante à l'intérieur de l'Église (*).

Mais la pensée du Français prospéra en Italie heureusement au moins jusqu'à la fin des années soixante, et même au-delà. Puis les choses commencèrent à changer, très lentement. Une nouvelle approche était en train de s'imposer, plus formalisée, plus académique, grâce à l'oeuvre de professeurs universitaires. L'économie s'était assagie elle était en train de devenir respectable même pour le pouvoir. Mais les idées de Bastiat ont continué d'avoir leur public fidèle : certainement ceux qui ne sont pas disposés à subir un demi traité de mathématiques pour se faire une culture économique, et puis ceux qui mettent la liberté au centre de leur manière de voir les choses, à commencer par les économistes.

(*) Cette opinion n'est pas commune. La doctrine sociale de l'Église et les encycliques des différents papes sont, pour nous, en profonde harmonie avec la pensée libérale et celle de Bastiat en particulier. Les opinions et leur expression sont libres. Le Cercle Frédéric Bastiat doit connaître les diverses interprétations de son œuvre, ainsi que les réactions auxquelles elle pourrait donner lieu. P. de C.

A lire,

le Cercle Frédéric Bastiat vous recommande :

« Ces mythes qui ruinent la France »

éditions du Cri, écrit par Alain Mathieu, membre du Conseil d'administration du Cercle, dans la droite ligne de Frédéric Bastiat qui dénonçait les « Sophismes économiques ».

« Notre pays est en déclin car sa classe politico-administrative propage des idées fausses, 30 mythes qui ruinent la France : « la relance par la consommation assure la croissance » ; la recherche est la clé de notre développement » ; notre modèle social protège les pauvres » ; les HLM sont des logements sociaux » ; « les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés » ; « les emplois verts sont la solution au chômage », etc. Ces mythes justifient des dépenses publiques exagérées qui sapent la compétitivité de nos entreprises.

Après les avoir démolis, Alain Mathieu propose, pour réduire les dépenses publiques, un programme de réformes répondant aux souhaits de la majorité des Français : aligner le coût de nos fonctionnaires et nos dépenses sociales sur ceux de l'Allemagne ; décentraliser ; instaurer un dialogue social dans les entreprises ; lutter sérieusement contre les fraudes sociales ; privatiser ce qui doit l'être ; ouvrir la voie aux référendums d'initiative populaire, etc.

Ces réformes éviteront à la France le sort de la Grèce et, en faisant s'épanouir la capacité d'innovation de ses entreprises, lui assureront des années de prospérité. »

Alain Mathieu est président de « Contribuables Associés », la plus importante des associations civiques françaises (146000 membres), qui combat les gaspillages d'argent public. Polytechnicien et docteur ès sciences économiques, il a débuté au ministère des finances, dirigé Le Bon Marché et Conforama, puis racheté et développé une entreprise industrielle de 300 personnes. En 2008 il a publié Le modèle antisocial français. (éditions du Cri)

« Les aventures de Jonathan Gullible. » Une odyssée de la liberté de Ken Schooland

Traduit en Français par Jacques de Guenin et Louise Ziska.
(Editions Tatamis. Octobre 2011. 17 euros)

Ce livre est l'histoire d'un jeune garçon, Jonathan Gullible, qu'une tempête a fait échouer dans une île où il découvre des mœurs politiques et économiques dont on comprend vite qu'elles sont une parodie des nôtres. Ken Schooland est professeur d'économie à l'Université d'Hawaï. Il est venu au congrès organisé par le Cercle Frédéric Bastiat pour le bicentenaire de la naissance de Bastiat en 2001, en collaboration avec l'International Society for Individual Liberty (ISIL), dont il est vice-président. Il a eu l'idée de faire une satire des mœurs ultra interventionnistes de nos sociétés actuelles sous la forme d'un livre pour enfants, dans l'esprit des voyages de Gulliver, de Jonathan Smith. Le livre suscitât très vite un grand intérêt au sein de l'ISIL. Plusieurs membres ont traduit le livre dans leur propre langue, fut-ce l'Ourdou ou le Coréen, et ont trouvé un éditeur dans leur pays. Au fil des années Les aventures de Jonathan Gullible ont été ainsi publiées dans une quarantaine de langues. Jacques de Guenin a cherché sans succès un éditeur pour les pays de langue française. Cela a donc été une divine surprise pour lui d'apprendre que Jean Robin avait découvert le livre par hasard et entrepris de le publier dans ses éditions Tatamis.

Ce livre est aussi passionnant pour les adultes que pour les enfants, mais pas pour les mêmes raisons. Pour les enfants, les situations sont certes

extraordinaires, mais pas plus que celles du petit Poucet, du chat botté, ou du petit chaperon rouge. Donnez-leur le livre, ils n'en tireront pas des enseignements aussi explicites que vous-mêmes, mais ils pourront faire d'utiles rapprochements quand ils découvriront la Société telle qu'elle est. *Le livre sera en vente au prochain dîner-débat du Cercle.*

« La Doctrine sociale de l'église. Une éthique économique pour notre temps »

par Jean-Yves Naudet, Presses Universitaires d'Aix-Marseille

Au moment où chacun s'interroge sur « la moralisation du capitalisme » et les aspects moraux de la crise, la Doctrine sociale de l'Église, étant une éthique économique pour notre temps, apporte une réponse. L'Église, « experte en humanité », fonde cette doctrine sur une anthropologie naturelle et chrétienne, s'appuyant sur la foi et la raison. Elle va à la racine des problèmes : l'Homme, le bien et le mal, les institutions qui lui permettent d'agir en ayant un usage responsable de sa liberté ; elle n'est pas une théorie, mais « un fondement et une motivation de l'action ».

Dans cet ouvrage, Jean-Yves Naudet regroupe une vingtaine d'articles et de conférences, faisant le tour des principaux thèmes et des applications de l'enseignement social chrétien. L'ouvrage ne se lit donc pas nécessairement de manière linéaire, même s'il constitue un ensemble cohérent.

Jean-Yves Naudet est Professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Centre de Recherches en Éthique Économique. Il est aussi Président de l'Association des Économistes Catholiques, Vice-président de l'Association Internationale pour l'Enseignement Social Chrétien et Membre de l'Académie Catholique de France ; il enseigne l'Éthique économique et la Doctrine sociale de l'Église dans de nombreux établissements.

A paraître

« Livres ! Guide pratique de la liberté au quotidien. »

Projet conçu et porté par Ulrich Genisson et Stéphane Geyres.

Le projet : Un ouvrage libre de droit avec une version électronique gratuite. Objectif, un prix de vente de moins de 5 euros en version papier.

100 pages / 100 idées / 100 auteurs. La liberté est un sujet trop bien sérieux pour n'être confiée qu'à quelques uns. Tout le monde peut s'exprimer sur le manque de liberté individuelle.

Auteurs : un collectif d'individus qui placent la liberté au rang de valeur hautement importante. Quelques pages en début d'ouvrage, après l'introduction, pour expliquer très succinctement le problème du galvaudage de la « liberté », du libéralisme, l'échec de Keynes et la nécessité de cet ouvrage...

L'objectif :

Le libéralisme existe depuis des siècles. De nombreux grands auteurs ont rédigé beaucoup d'excellents ouvrages. Le problème étant que ces idées, ces idéaux sont de fait, réservés aux seuls initiés, à ceux qui ont pris la peine de lire beaucoup sur cette liberté que nous chérissons tous : « la liberté de l'individu ». Depuis les années trente, période chaotique où les peuples ont décidé d'abandonner la garde de leurs libertés à leur État nounou, le terme « libéralisme » a été galvaudé et désormais il ne se passe pas un jour sans que nous entendions ultra ou néo-libéralisme pour définir n'importe quel excès dans un contexte qui n'a absolument rien de libéral.

Le but de ce petit livre est simple : mettre à la portée de tous, vraiment de n'importe qui sachant lire le français, les bienfaits du libéralisme, les vertus de la liberté, les avantages d'être libre et de vivre comme on le souhaite ; mettre en lumière tous les points positifs d'une liberté rendue à l'individu, le libre arbitre, le libre choix, pouvant rendre la vie de chacun meilleure qu'elle n'est aujourd'hui.

Aux gens qui lisent peu, voire pas du tout, à tous ceux qui ne connaissent rien au libéralisme, à tous ceux qui constatent qu'il y a un sérieux problème dans notre société mais qui n'imaginent pas d'alternative, aux étatistes curieux de voir ce que ces fous de libéraux ont encore bien pu inventer, aux jeunes rebelles envers le monde réglementé et endetté que leurs aînés vont leur laisser, à tous ceux qui ne sont plus satisfaits par ces partis qui les ruinent depuis 35 ans... Par méconnaissance, tous réclament plus de lois et plus de régulations, personne n' imagine qu'à l'opposé, une solution existe: « Le libéralisme » !

Les rubriques :

- I. Le Libéralisme. Principes.
- II. Mon Travail, mon Argent, ma Liberté.
- III. Mes Enfants, notre Avenir, notre Responsabilité.
- IV. Ma Vie, ma Décision.
- V. Mes Risques, mes Préférences, ma Protection
- VI. L'Etat. Oppression et Inefficacité.

Le Cercle Frédéric Bastiat a besoin de vous

Le Cercle Frédéric Bastiat est bien vivant. Son but est de diffuser les idées de Frédéric Bastiat. Mais ses idées sont peu présentes dans les médias. Nous vivons même dans une société où elles sont combattues de toute part. Peu à peu nos droits individuels sont rognés.

Nous ne devons plus nous laisser faire. Nous ne pouvons pas nous contenter de voter de temps en temps, puis de subir sans agir en attendant le prochain scrutin. Nous ne devons plus nous contenter d'observer passivement les multiples atteintes aux libertés individuelles et à la propriété privée. Notre morale est une « morale altruiste ». Nous ne contrainsons personne à penser comme nous. Notre objectif est de convaincre, nos moyens sont l'échange et la discussion. C'est plus long, il faut de la patience et de la persévérance. Le Cercle Frédéric Bastiat a un rôle à jouer. Nous devons être fiers de nos idéaux de Liberté, de respect de la Propriété et de la Personne. Ne pas faire de politique n'est pas synonyme de renoncer à combattre pour ce à quoi nous croyons. Il ne faut plus subir, il faut se battre avec ténacité pour nos idées, prendre des risques, sûrement des coups, encaisser des échecs, rebondir et triompher !

Reprenez votre destin en main !

Donnez au Cercle les moyens de se faire davantage connaître et de poursuivre le travail commencé par Jacques de Guenin il y a 20 ans maintenant. Nous avons désormais prévu une cotisation de soutien, pour ceux qui le peuvent. En 2012 nous rénoverons notre site internet.

Vous êtes très sollicités. Choisir d'aider le Cercle c'est croire en l'Homme Libre et Responsable de ses actes ! Le Cercle a besoin de vous !

Patrick de Casanove, président du Cercle Frédéric Bastiat

Convocation Assemblée Générale 2012

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Cercle Frédéric Bastiat qui aura lieu le 10 mars 2012 à 18h30 à l'hôtel Calicéo de Saint-Paul-Lès-Dax. Elle sera suivie du dîner débat à 19h30.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Perspectives 2012,
- Élection du conseil d'administration,
- Questions diverses

Modernité de Frédéric Bastiat

Bastiat, la Loi, et le génocide.

L'actualité récente a mis en exergue le génocide. Ce fut à propos d'une de ces lois historiques qui contreviennent à la liberté de pensée et à la liberté d'expression. Les hommes de l'État les votent régulièrement, pour nous faire oublier leur responsabilité dans les difficultés que nous traversons, leur incapacité à nous en sortir, leur inaptitude à assurer la Justice et la Sécurité.

« Chacun de nous tient certainement de la nature, de Dieu, le droit de défendre sa Personne, sa Liberté, sa Propriété, puisque ce sont les trois éléments constitutifs ou conservateurs de la Vie. (...) Le Droit collectif a donc son principe, sa raison d'être, sa légitimité dans le Droit individuel; et la Force commune ne peut avoir rationnellement d'autre but, d'autre mission que les forces isolées auxquelles elle se substitue. (...) Ainsi, comme la Force d'un individu ne peut légitimement attenter à la Personne, à la Liberté, à la Propriété d'un autre individu, par la même raison la Force commune ne peut être légitimement appliquée à détruire la Personne, la Liberté, la Propriété des individus ou des classes. (...) Qui osera dire que la Force nous a été donnée non pour défendre nos Droits, mais pour anéantir les Droits égaux de nos frères? » Frédéric Bastiat, « La Loi. »

Il ne peut y avoir de génocide dans un pays où les individus sont libres. Ni contre son propre peuple, ni contre un peuple étranger. Il n'y a ni guerres, ni massacres, quand on peut échanger librement des biens et des services, quand la prospérité des uns entraîne celle des autres. Il n'y a ni guerres, ni massacres, quand la Loi n'est pas pervertie et qu'elle défend les Droits naturels de chaque homme : la Liberté, la Propriété, la Personne et la Vie. Il n'y a ni guerres, ni massacres, quand il n'y a pas de pouvoir absolu. Quand le pouvoir, y compris celui de l'État, est strictement borné par les Droits individuels. Quand il n'y a pas de clientélisme, et qu'il n'y a aucun privilège à attendre d'un quelconque pouvoir. Quand personne, fut-il élu à la majorité, ne peut porter atteinte à autrui. Quand il n'y a pas de « spoliation légale ». Veillons donc à préserver nos Droits individuels... nous sommes tous des Vendéens !

Alain Gérard a écrit « Par principe d'humanité... » La Terreur en Vendée. Il viendra le 10 mars nous parler du génocide vendéen, et de l'apparition du « révolutionnaire professionnel ».

**Damien Theillier et Daniel Tourre ont ouvert le site
Bastiat2012.fr**

A vos agendas :

La prochaine manifestation organisée par le Cercle sera le « Weekend de la Liberté », quatrième du nom. Il aura lieu du vendredi 6 juillet au dîner, au dimanche 8 juillet au déjeuner. Son thème est « La responsabilité individuelle en démocratie ». C'est la suite logique du précédent qui était consacré à « la souveraineté individuelle ». Il part de la constatation que, dans tous les secteurs de la vie privée, les individus se voient privés de leur responsabilité personnelle. Le but est de montrer comment et pourquoi l'État supprime la responsabilité individuelle et la remplace par une irresponsabilité collective.

Comment et pourquoi les Français sont tellement habitués à cette situation qu'ils ne peuvent même pas imaginer un pays où la culture, l'éducation, la santé, les retraites, l'urbanisme, les transports etc. soient libres et soumis à leurs choix. Chaque intervenant s'attachera à démontrer que c'est possible et à proposer des solutions ou des pistes.

Venez nombreux, faites le savoir.

Le Cercle Frédéric Bastiat

Serait honoré par votre participation au dîner débat qui aura lieu

Le samedi 10 mars à 19h30
A l'hôtel Calicéo, à Saint-Paul-Lès-Dax

Attention, ce dîner débat sera précédé par notre Assemblée générale annuelle à 18H30

Le dîner débat sera animé par

Monsieur Alain Gérard

*Chercheur à l'université de Paris-IV-Sorbonne.
Directeur du Centre Vendéen de recherches historiques*

sur le thème

LE GÉNOCIDE VENDÉEN

« Par principe d'humanité... » La Terreur en Vendée

Prière de vous inscrire dès que possible en utilisant le bulletin réponse ci-joint

Pas plus que les autres Français, les Vendéens ne regrettent l'Ancien Régime qui s'effondre en 1789. Surtout que, dès le 26 août, la Déclaration des droits de l'homme fonde la modernité politique en proclamant la liberté individuelle et l'égalité des droits. Bientôt, cependant, une dérive s'empare de la Révolution : enfreignant ses propres principes, elle s'enfonce dans la dictature sanglante, d'autant plus incompréhensible que Robespierre attend d'être vainqueur aux frontières et sur les autres factions pour lancer la Grande Terreur. L'intention de ce livre consiste à observer la Terreur depuis la Vendée. Certes elle y fait, et de beaucoup, le plus grand nombre de victimes. Mais on découvre comment, en mars 1793, les plus extrémistes transforment une révolte populaire en une guerre inexpiable, à la seule fin d'éliminer les Girondins. Comment, le 1^{er} août, une habile falsification permet de décréter que ce pays sera détruit. Comment enfin, dans le contexte de la lutte contre les Indulgents, Turreau entreprend d'exterminer la population, avec l'aval du pouvoir et sous l'œil de ses représentants. C'est pourtant Carrier qui incarne le mieux la nature de la Terreur. Après s'être débarrassé des élites

nantaises, il entreprend de subvertir le droit lui-même en faisant guillotiner sans jugement. Bientôt, il annonce à la convention des noyades collectives de prêtres, de délinquants et de Vendéens. Ni fou ni sadique, ce pur transforme Nantes en laboratoire de la régénération de l'humanité : il se fait l'instrument d'un massacre perpétré « par principe d'humanité » ; tant il est vrai que « le point essentiel », comme l'écrit Alain Besançon dans sa préface en comparant terreur jacobine et terreur bolchevique, est que le mal y est commis au nom du bien ».

Chercheur à l'université Paris-IV-Sorbonne, Alain Gérard dirige le Centre vendéen de recherches historiques, fondé par François Furet et Pierre Chaunu. Il a notamment publié Pourquoi la Vendée ? en 1990 et, en 1993 La Vendée 1789-1793. Ce livre « Par principe d'humanité... » La Terreur en Vendée a reçu quatre grands prix : le grand prix Chateaubriand de la Vallée-aux-loups, le prix Guizot de l'Académie française, le prix du Chanoine Delpeuch de l'Académie des Sciences morales et politiques, et enfin, pour l'ensemble de l'oeuvre, le prix Madeleine Laurain-Portemer de l'Institut.

Pour devenir membre du Cercle, il suffit d'envoyer au Cercle Frédéric Bastiat,
- 146 Rue des Hauts du Lac - 40440 Ondres -

un chèque de 30 € (par famille) pour la cotisation de base et 50 € pour la
cotisation de soutien à l'ordre du Cercle Frédéric Bastiat.

On peut aussi s'inscrire par e-mail. Les modalités (très simples) sont indiquées
sur le site Internet du Cercle, www.bastiat.net.

Il n'est pas nécessaire d'être membre du Cercle pour assister aux dîners-débats.

**Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait : merci de me communiquer
votre adresse de messagerie à : cercle.bastiat@gmail.com**